

LES THERMES ROMAINS DE VÉSONE.

En creusant la tranchée du canal de navigation de l'Isle à Périgueux, on vient de mettre à découvert (novembre 1857), sur une étendue de 60 mètres, en face de la léproserie, les vestiges des anciens thermes publics de Vésonne. A en juger par ces débris, les thermes devaient être dignes des Romains, et on reconnaît qu'ils étaient pour l'usage d'une vaste et importante cité.

L'administration municipale fait dresser en ce moment le plan des constructions pour le musée de Périgueux.

Il n'est pas sans intérêt de faire connaître la structure ordinaire de ces sortes de monuments. Nous en trouvons une description dans le précieux ouvrage de M. de Taillefer, les *Antiquités de Vésonne* :

« On sait, dit cet auteur, qu'il y avait toujours des bains joints aux gymnases, parce que, après les exercices, ils étaient absolument nécessaires; on sait aussi que l'ensemble de ces édifices, dans la disposition desquels étaient réservés de larges bassins et même de nombreux bosquets, était si vaste, que Ammien-Marcellin croit pouvoir les comparer à des provinces (*potius provinciarum instar quàm ullius ædificii formâ*); mais nous ne parlons ici que des bains isolés des gymnases, bien que la forme des uns et des autres fût à peu près la même.

» Ces bains, qui eux-mêmes occupaient un assez vaste emplacement, puisqu'ils renfermaient dans leur enceinte de larges piscines où l'on pouvait nager à son aise, étaient souvent, comme nous venons de le dire, partagés par de gros murs de refend qui en faisaient en quelque sorte deux bâtiments séparés, et dans chaque partie se trouvaient, les unes à côté des autres, différentes pièces dont voici les principales : 1° celle du bain froid (*frigidarium*); 2° celle du bain chaud (*calida lavatio* ou

balneum); 3° l'étuve (*concamerata lavatio* ou *tepidarium*); 4° l'étuve sèche ou le laconique (*laconicum*), etc. Il y avait aussi dans ces édifices plusieurs pièces communes, telles que : 1° les différents vestibules, et notamment celui de l'*hypocaustum* ou poêle (*propnigeum*); 2° le *vasarium*, c'est-à-dire une chambre dans laquelle étaient placés trois grands vases (*milliaria*) qui contenaient de l'eau à trois degrés différents de chaleur, et la laissaient passer successivement de l'un dans l'autre, etc.

» Les diverses pièces dont nous venons de parler, et les autres qui faisaient partie des mêmes édifices, étaient toutes plus ou moins ornées, suivant leur destination; les unes avaient leurs parois revêtues de marbre, et leurs pavés faits en compartiments ou en mosaïque; les autres, telles que celles qui devaient ressentir l'action du feu, n'avaient pour tout ornement que de simples briques, qui quelquefois, il est vrai, étaient travaillées avec art.

» Les baignoires étaient ou fixes ou mobiles, et parmi ces dernières il en était de suspendues en l'air, dans lesquelles on pouvait se faire balancer ou se balancer soi-même.

» Les deux étuves étaient quelquefois de forme ronde; souvent aussi elles étaient carrées; mais toujours elles étaient placées l'une à côté de l'autre. Au-dessous de ces étuves était l'*hypocaustum*, dont elles étaient séparées par un plancher formé de carreaux de briques de 2 ou 3 pieds de long sur autant de large, et de 4 ou 5 pouces d'épaisseur. Ces carreaux étaient ajustés les uns à côté des autres, et étaient portés par leurs angles sur des piles de briques arrondies en forme de petits tambours de colonnes. Seulement, on observait, dans l'étuve, que cette espèce de sol fût en plan incliné, pour que l'eau ne pût y séjourner lorsqu'on l'y jetait pour la réduire en vapeur.

» Quant à l'étuve sèche, elle n'avait nul rapport aux bains, puisque même il n'y entraît jamais d'eau, et que cette pièce

n'était destinée qu'à exciter la transpiration par la chaleur.

» Enfin, les bains étaient disposés de telle sorte, que le même hypocauste servait aux bains chauds, aux bains de vapeur et aux étuves sèches des deux sexes. »

Tels devaient être les thermes romains de Vésone. Leur emplacement était entièrement ignoré, lorsque, quelques années avant la révolution de 1789, on voulut enlever les ruines du château de Godofre, et faire un jardin potager à la place de ses décombres. C'est alors qu'en débarrassant le sol des matériaux et en préparant la terre, on découvrit des constructions romaines occupant un espace considérable, et qui ne pouvaient appartenir qu'à des bains. M. de Taillefer nous apprend qu'il n'était point à Périgueux à cette époque, et que personne ne fit attention à ces fouilles; seulement, les curieux s'y transportaient pour voir jouer la mine et pour admirer la dureté de ces masses de constructions que le temps avait respectées.

L'auteur des *Antiquités* exprime le regret que nul n'ait tenu note de ces fouilles; mais il sait d'une manière positive, dit-il, qu'on y trouva de très riches mosaïques, des vases de marbre, des vases de *terra campana*, peints ou sculptés, les uns en relief, les autres en creux. On en tira aussi des marbres de revêtement, des blocs et des chapiteaux de colonnes également de marbre, des tuiles et des briques, un grand nombre de conduits de plomb, une infinité de médailles et d'autres curiosités de toute espèce. Les tuiles et les briques antiques étaient en une telle quantité, qu'on en a formé depuis la chaussée conduisant de Sainte-Claire à Campniac.

Les fouilles qui viennent d'avoir lieu permettront d'apprécier l'étendue du monument; elles contribueront à donner une idée de sa disposition intérieure et de son ornementation. E. M.

Vu :

Le Secrétaire perpétuel, DAUSSEL.